
Compte rendu de la réunion du conseil municipal du mercredi 28 Mars 2012

Présents : MM. Jean-Pierre JORCIN – Pierre GAGNIERE – Gilbert PILLOUD – Yvan BOURGEOIS – Sébastien PEANT - Gilbert SUIFFET -
MMES Christelle ZAPILLON – Annick TOURT –

Procurations de : Marie-Laure FILLIOL à Christelle ZAPILLON – Cécile BURDIN à Jean-Pierre JORCIN – Yoann CHOISEAU à Yvan BOURGEOIS – Bérengère BOCH à Sébastien PEANT -

Secrétaire de séance : Pierre GAGNIERE

➤ **Approbation du compte-rendu du 9 février 2012**

Pas de remarques.

➤ **Compte-rendu de délégations d'attributions**

Le 27/02/2012 :

Décision :

Dans le cadre des travaux de restauration des peintures de l'Eglise : Décision de poursuivre la maîtrise d'œuvre (AMT, DET, AOR, DOE) avec M. Jean-François GRANGE CHAVANIS, Architecte en Chef des Monuments Historiques et Joël JERMER, Vérificateur en Chef des Monuments Historiques pour un montant de 22 237.62 € HT.

Le 15/03/2012 :

Droit de préemption – Renonciation – Bien situé 1 et 3 rue du Mont-Cenis (parcelle D 1603)

➤ **Vente de terrain**

Par délibération du 27 juillet 2011, le conseil municipal avait décidé, dans le cadre d'une opération foncière, de céder les parcelles H 955 et H 956 « La Fémaz » à Monsieur Justin DAMÉ. Ce dernier sollicite que ces parcelles soient cédées à son fils Monsieur Maurice DAMÉ. Le conseil municipal donne son accord sur cette modification.

➤ **Vente de coupes de bois**

Parcelles

Marquage des affouages pour 2 ans à exploiter en priorité car chablis. L'exploitation du bois vert donné en 2011 sera repoussée.

Les parcelles 6 7 et 8 mises en vente à l'automne seront remises en vente cette année, avec les parcelles 1 et 2.

➤ **Assainissement**

Suite aux différentes études et aux propositions des cabinets et des services du Conseil Général pour la mise en commun d'un service assainissement sur la Haute Maurienne Vanoise soit par une prise de compétences de la Communauté de Communes soit par l'élargissement du SIVOM de Val Cenis, le Conseil Municipal après avoir étudié les divers comptes rendus et études, ne souhaite pas que la compétence assainissement soit élargie.

Il se prononce pour une non modification des statuts du SIVOM de Val Cenis Assainissement.

➤ **Maison médicale**

A la dernière réunion relative à la maison de santé pluridisciplinaire, les participants ont été informés du souhait des Docteurs DELCROIX et FILIATRE de quitter l'association des professionnels de santé.

Michèle DELCROIX a indiqué qu'elle était satisfaite de ses conditions de travail actuelles. Elle est susceptible de partir, dans ce cas, elle s'engage à trouver un remplaçant.

Pour l'instant le projet de maison de santé pluridisciplinaire est suspendu dans l'attente de l'évolution de la situation.

Afin d'offrir de meilleures conditions de travail aux médecins, le conseil municipal propose de rénover l'appartement et d'étudier un nouveau projet.

Un diagnostic va être réalisé afin de déterminer et chiffrer les travaux à réaliser.

Toutefois la commune maintient sa proposition de maison de santé pluridisciplinaire à l'emplacement de l'ancienne douane.

D'autre part, le Docteur DELCROIX a signalé des dysfonctionnements dans la répartition des blessés sur les pistes. Le Maire propose d'adresser un courrier au directeur de la SE2MC pour demander à ce que les blessés qui sont hébergés à la résidence Flambeau, au Critérium, aux Alpagnes, aux Valmonts, et à MMV soient, sauf demande contraire, envoyés au Cabinet Médical de Lanslebourg. Cette proposition est acceptée (2 contre).

➤ **Orientations budgétaires**

Dans le cadre de la préparation du budget, le conseil municipal débat sur les programmes de travaux à inscrire en investissement.

Outre les opérations déjà engagées et qui seront poursuivies ou terminées, le conseil propose de prévoir :

- l'agrandissement de l'atelier communal plutôt que l'acquisition d'un autre local. Un architecte sera rapidement consulté pour réaliser le permis de construire,
- l'acquisition d'ordinateurs pour l'école, le coût sera partagé à moitié avec la commune de Lanslevillard,
- un rafraîchissement ou un agrandissement du gymnase (douches, vestiaires, rangements...),
- la pose d'un garde-corps au pont de la Madeleine,
- des travaux au cabinet médical,
- demander à SGI d'appliquer des pénalités de retard pour les travaux de la mairie.

➤ **Trail Cenis Tour**

Le Maire fait part au conseil municipal du projet de confier à Henry KAM (Société KCO) l'organisation du Trail Cenis Tour dans le cadre d'un contrat d'une durée de 3 ans.

KCO s'engage à organiser la manifestation y compris les formalités administratives et à assurer son bon déroulement (3 courses principales, 1 course pour enfants et 1 randonnée, pour la première édition la course de 80 km n'aura pas lieu).

En contrepartie, les communes de Lanslebourg et Lanslevillard s'engagent chacune à verser une participation de 16 750 € HT et à mettre à disposition des organisateurs des salles, toilettes, douches, barrières, personnel...

Il est demandé que la Société KCO nous produise un état des frais de cette organisation.

➤ **Tour des Pays de Savoie**

La manifestation cycliste du Tour des Pays de Savoie est soutenue en 2012 par la Communauté de Communes Haute Maurienne Vanoise avec une étape le 17 juin 2012 Bessans – Mont Cenis (Arrivée aux Fontainettes). En tant que commune d'arrivée, Lanslebourg s'engage notamment à mettre à disposition du matériel (barrières, salles, ...) à réserver un parking et faire le fléchage nécessaire au bon déroulement de la manifestation.

➤ **Elections des 22 avril et 6 mai**

Voir permanences en annexe

➤ **Questions diverses**

Elles sont reportées à la prochaine réunion.

La séance est levée à 0 h 45.